

# Małgorzata Posturzyńska-Bosko

---

## Sur la technique du style des textes politiques de Christine de Pizan

---

Lublin Studies in Modern Languages and Literature 31, 41-51

---

2007

Artykuł został opracowany do udostępnienia w internecie przez Muzeum Historii Polski w ramach prac podejmowanych na rzecz zapewnienia otwartego, powszechnego i trwałego dostępu do polskiego dorobku naukowego i kulturalnego. Artykuł jest umieszczony w kolekcji cyfrowej [bazhum.muzhp.pl](http://bazhum.muzhp.pl), gromadzącej zawartość polskich czasopism humanistycznych i społecznych.

Tekst jest udostępniony do wykorzystania w ramach dozwolonego użytku.

Małgorzata Posturzyńska-Bosko  
Maria Curie-Skłodowska University,  
Lublin, Poland

## **Sur la technique du style des textes politiques de Christine de Pizan**

La technique de composition des œuvres de Christine de Pizan doit beaucoup à la compilation, méthode proprement médiévale qui reprend les sujets, les formes, les idées déjà exploités dans les œuvres antérieures, pas nécessairement dans les siennes, proche du plagiat<sup>1</sup>. Les compilations rassemblent sur un sujet les connaissances éparses dans des ouvrages antérieurs; d'ordinaire, ce sont des ouvrages formés de morceaux, de documents empruntés à divers auteurs. Ce style est nettement visible dans le chapitre XXV de la troisième partie de *Le Livre des fais et bonnes meurs du sage Roy Charles V*; intitulé *Cy dit comment le roy Charles tauxa son officier chageur à .V. frans*. Premièrement, elle raconte une histoire authentique, celle d'un fils malhonnête qui s'est passée sous le règne de Charles V, et à la fin de cette histoire, Christine adresse au lecteur les mots suivants: „Cest jugement (de Charles) me ramentoit ce que je treuve de .II. hommes, qui baillerent à une femme un deposit (...)" . L'histoire est empruntée aux *Flores Chronicorum* de Bernard Gui, fol. 20v<sup>o</sup>. Comme la plupart des auteurs de l'époque, Christine cherche trop volontiers l'inspiration

---

<sup>1</sup> *Dictionnaire des lettres françaises* (1992:281).

dans les livres de ses contemporains français et étrangers et des auteurs de l'Antiquité<sup>2</sup>, (l'originalité et l'inspiration n'étaient pas les vertus de cette période<sup>3</sup>), en glissant des réminiscences et exemples sous le poids desquels son style devient surchargé, lourd, et parfois l'idée principale autour de laquelle est organisé le texte est difficile à dégager. Ses œuvres sont gâchées par des passages dont la longueur et la prolixité peuvent ennuyer<sup>4</sup>. Son désir d'imiter la structure des

---

<sup>2</sup> Parmi les ouvrages qui ont servi à Christine de source pour la rédaction d'une seule œuvre, *Le Livre des faits et de bonnes meurs du sage roy Charles V*, H. Duchemin (1891) énumère: *Les chroniques de Saint-Denis*, *La Relation latine de la mort de Charles V*, *De regimine principum* de Gilles de Rome, *Speculum historiale* de Vincent de Beauvais, *Commentaire sur la Métaphysique d'Aristote*, traduction anonyme des *Flores Chronicorum* de Bernard Gui, *Les Faits de du Guesclin*, *Manipulus Florum* de Thomas Hibernicus, Dante.

<sup>3</sup> Christine elle-même est consciente du fait que son ouvrage n'est pas révélateur; quand elle dit dans *LFBM*, IIe partie, chap. XXI, p. 191:

Cest femme-cy ne dit mie de soy ce que elle explique en son livre, ains fait son traitié par procès de ce que autres auteurs ont dit à la lettre»; de laquel chose à ceulz je puis respondre que tout ainsi comme l'ovrier de architecture ou maçonnage n'a mie fait les pierres et les estoffes, dont il bastist et edifie le chastel ou maison, qu'il tent à perfaire et où il labeure, non obstant assemble les matieres ensemble, chascune où elle doit servir, selon la fin de l'entencion où il tent, aussi les brodeurs, qui font diverses divises, selon la soubtivit  de leur yimaginacion, sanz faulte ne firent mie les soyes, l'or, ne les matieres, et ainsi d'autres ouvrages, tout ainsi vrayement n'ay je mie fait toutes les matieres, de quoy le trait  de ma compilation est compos ; il me souffist seulement que les sache appliquer à propos, si que bien puissent servir à la fin de l'ymaginacion, à laquelle je tends à perfaire.

<sup>4</sup> L. M. Gay, *On the language of Christine de Pisan* (1908-9:446), écrit que le style de Christine a été très influencé par le latin et l'italien, Solente dans l'édition du *Livre de la Paix* explique cette tendance:

More probably Christine was trying to «latinize» her style, less from the influence of the classics (although she must have been influenced to some extent by such translations as Oresme's), than from following the deplorable Latin of the notaries and royal secretaries. This group, it has already been noted, exercised a very great influence on the written language of the period, and since it was to this group that Christine's husband and later her son belonged, and with which she herself

sentences latines fait qu'elle multiplie des propositions subordonnées jusqu'à les rendre compliquées et obscures. Elle utilise très souvent les constructions syntaxiques imbriquées (qui se retrouvent d'ailleurs chez d'autres auteurs de l'époque): à l'aide de compléments ou de subordonnées conjonctives, elle „met en évidence un élément thématique ou topicalise la phrase de façon à expliciter d'une façon claire les liens entre les différents niveaux du texte, entre toutes ces composantes”<sup>5</sup>. Grâce à ces constructions, l'écrivain peut reprendre un sujet, ajouter de nouvelles clés de lecture, mettre le texte qu'elle écrit et les citations qu'elle y intègre sur le même plan. La citation du *Livre de Prudence* qui suit, est un exemple de ce procédé:

(1) Et que riens ne doiéz doubter tenant justice, comme Dieu soit avec vous, dit David: Dieu serra les bouches des lions (...). [f. 20a].

Solente présente les deux exemples (parmi plusieurs) d'un procédé d'obscurcissement par la multiplication des subordonnées dans *Le Livre de la Paix*:

(2a) Et que le seigneur meismes, parce qu'ilz sont muables et que tousjours vouldroient nouvelletez, si que dit est, ne soit quelquefois en peril de sa seigneurie perdre (...).

(2b) Car si que dit Senecque, cellui est fort qui point ne brise ne part de sa constance de la bonne euvre parfaire qu'il a entreprise pour trouble que lui puist avenir.

Très souvent, Christine utilise des constructions pseudo latines<sup>6</sup>, comme: *tous ayans bone cause, les hommes remembrans*. Les parties les plus soignées offrent une abondance de mots savants, calqués sur les formes latines. Christine utilise très souvent des *formules de notaire*, comme *moi, Christine, et je, Christine*, elle présente des dates exactes, énumère soigneusement les membres de la famille royale et de la cour en citant leurs titres corrects et complets, comme dans le cas

---

certainly maintained relations, she could scarcely be expected to have escaped its imprint.

<sup>5</sup> G, Parussa (1997:538).

<sup>6</sup> *Dictionnaire Bibliographique des Auteurs* (1985:615).

de Louis de Guyenne qui était *aisné filz du roy actendant la couronne par grace de Dieu, duc de Guienne et daulphin de Viennoiz* (LP, p. 2).

Une autre particularité du style de Christine consiste en manière bien connue dans les textes moyenâgeux de grouper les mots synonymiques *deux par deux* (*augmenter et acroistre; la joie eue et encommencier*)<sup>7</sup>. Solente dans l'introduction au *Livre de la Paix* montre les ressemblances entre le style de Pizan et celui de Jean Gerson, chancelier de l'Université de Paris qui, comme elle, utilisait le même procédé dans ses sermons<sup>8</sup>, et elle définit le style de Christine comme *clergial*, néanmoins elle compare certains passages au style de Froissart<sup>9</sup>.

B. Combettes, analysant la narration et la description chez C. de Pizan dit que

l'oeuvre de C. de Pisan, et, en particulier, *Le Livre des fais et bonnes meurs du sage roy Charles V*, ne peut évidemment être étiquetée comme oeuvre purement narrative; sans doute, bon nombre de passages ressemblent-ils quant à leur technique de rédaction - à des extraits de romans d'aventures, de romans de chevalerie; mais d'autres parties, tout aussi longues, correspondent en fait à ce que l'on pourrait appeler «arrière-plan plongé».<sup>10</sup>

---

<sup>7</sup> Ch. Bruneau (1955:107).

<sup>8</sup> D'après Solente (1936-40:21), L. Mourin (1952:432).

<sup>9</sup> Solente, ibidem, p. 22, finit l'analyse du langage et du style de Christine, après avoir montré leurs imperfections, par juger certains passages de ses oeuvres dignes de la plume de Froissart:

All these traits, of course, make certain pages of the *Livre de la Paix* difficult to read. It is only when Christine forgets from time to time the «style clergial», as she does when describing the *chevauchée* of Charles V or the emotions aroused by the Cabochien uprising, that she shows herself capable of writing a vigorous and direct prose which is as colorful as certain page of Froissart. These passages make one regret that Fortune, to whom she addressed so many other complaints, did not permit her to live at a time when the general standard of literary expression as higher or when she might have been encouraged to write in the clearer and more natural manner of which she showed herself capable in her *Livre des trois vertus*.

<sup>10</sup> B. Combettes (1982:53).

Il observe que la relation *premier plan - arrière-plan*, où le premier plan embrasse l'enchaînement des événements, le déroulement des actions dans le temps, et l'arrière-plan, suggérant qu'il s'agit de «passages» relativement brefs qui viennent s'insérer dans la narration (subordonnées, incises, descriptions, commentaires), ne se vérifie pas pleinement dans les textes de Christine; bien qu'il existe des passages où il y a cette opposition *premier plan - arrière-plan*, Combettes constate que le «commentaire» opposé à la narration ne s'enferme pas dans ce schéma: il existe de véritables descriptions, autonomes et complètes, qui ne s'insèrent pas, comme le ferait le second plan, dans une narration de premier plan<sup>11</sup>.

Il souligne aussi la présence des constructions *objet/verbe* en début de phrase chez Christine: les exemples de compléments essentiels antéposés sont d'ordinaire isolés et le groupe déplacé a une valeur nettement thématique; il sert de lien avec le contexte, pour rappeler, par exemple, un syntagme déjà cité:

(3) Adonc l'empereur, meu de compassion de tant de sang humain espandre fist cesser l'occision. **De cestui empereur** est escript que principaulment entre les autres vertus, pour la grant charité et compassion (...). LFBM I, p. 92

ou

(4) Tost après que Bertran de Clequin, comme dist est, fu connestable de france, gaires ne sejourna, ains à belle compagnie de gens d'armes se parti de Paris et ala après Robert Canole et Thomas de Grançon et sa compagnie, que il attaigny une route d'Anglois d'ycellui Robert Canole, d'environ .viiiic. lances; à celle gent assembla le connestable et tant fist lui et sa gent qu'en la finfurent Anglois desconfis, lesquelz estoient gens d'eslite, et mout vaillament se deffendirent; si fut pris Thomas de Grançon et jusques à .xiix. autres gros prisonniers et le surplus mors ou fuitis. **Celle gracieuse victoire** ot messire Bertran en premiere estreine de sa conestablie (...). LFBM I, pp. 195-6

---

<sup>11</sup> Combettes (1982:53), comme exemple, cite les passages suivants du LFBM I: „En celle meismes année, aprés, vint à Paris, où à grant joye et feste de tous fu receus, comme droit et raison le devoit” (p. 162), „Par lui fu conseilliez et fait l'assemblement du roy adès vivant et de la royne Ysabel, fille du duc de Baviere, lequel lignage d'ancienneté est de grant noblece.” (p. 146), qui appartiennent au second plan.

Il est difficile maintenant de dire si Christine introduisait maintes digressions afin d'instruire son public ou plutôt pour présenter la largesse de son éducation et de son savoir; néanmoins elle amoindrit par cette procédure la valeur littéraire de ses œuvres. On peut discuter si vraiment les qualités artistiques doivent prévaloir dans la littérature didactique ou polémique, dont Christine est devenue une proclamatrice chaleureuse; d'une part, on attend la clarté et la facilité de compréhension d'une œuvre didactique où le style n'est pas le facteur le plus important; d'autre part, le style lourd fait effacer un peu l'idée principale de l'œuvre.

Christine de Pizan exploite une certaine matrice thématique autour de laquelle elle construit son univers littéraire, mais cette compilation est créatrice, ce qui constitue un paradoxe: il lui arrive de répéter les mêmes phrases et d'introduire, en même temps, un certain nombre d'idées neuves et d'observations subtiles. L'étude de l'œuvre de Christine montre que compiler, c'est recréer et créer. Elle transforme le matériau étranger pour l'amalgamer au texte en train de se faire.

Gabriella Parussa parle de quelques phénomènes linguistiques qui pourraient résoudre les problèmes de sens et d'expression qui se posent souvent aux lecteurs des textes de Christine de Pizan. Parussa, se concentre plus sur une optique de cohérence textuelle que sur des causes extérieures ou psychologiques adoptées par l'auteur pour préciser la liberté de celui-ci, vis-à-vis des contraintes du système de la langue. Parussa a relevé que les œuvres de Christine foisonnent de

constructions à double objet ou à double dépendante substantive, ou mixtes, se ressemblent et témoignent de la même nécessité de donner la première place, dans l'énoncé, à l'élément thématique, sur lequel après on établit une comparaison, ou que l'on va expliquer plus clairement<sup>12</sup>.

Parussa juge ces constructions impossibles aujourd'hui, et elle ajoute qu'elles sont parfois occultées par les éditeurs qui, „au moyen de la ponctuation, élimine la conjonctive antéposée (avec verbe au subjonctif) en la reliant à la proposition qui précède”<sup>13</sup>. Elle présente

---

<sup>12</sup> G. Parussa (1997:580).

<sup>13</sup> Ibidem, p. 581.

un exemple (parmi les nombreux relevés) dans *Le Livre du corps de Policie*, où la proposition conjonctive est coordonnée par l'éditeur à une conjonctive qui la précède - même si le mode verbal n'est pas le même - et le verbe *dire*, dont elle dépend en effet, est disjoint de sa subordonnée et placé en début de proposition:

(5) Si croy que quant ilz sont grans ilz n'en valent mie pir, et que gentilz hommes ainsi nourris soient plus habiles en fait de guerre et plus prenables que les bien mignos et delicatifz. Dit Vegece, de Chevalerie, ceulx sont propices aux armes qui aont acoustumé a traveiller. LP, p. 105.

A son avis, il aurait fallu mettre un point après *pir*, et enlever la pause forte après *delicatifz*. En analysant la syntaxe de Christine de Pizan, elle observe qu'il serait nécessaire de glosier ces phrases pour qu'elles aient un sens accompli. Bien que l'analyse du style de Christine de Pizan concerne l'*Epistre Othea*, G. Parussa présente ses recherches sur le style de Christine issues des autres ouvrages, ce qui lui a permis de constater que le style de l'auteur n'avait pas évolué tout simplement au fil des années, grâce à l'exercice de l'écriture, mais aussi en fonction du type de texte<sup>14</sup>.

Egalement, Ch. Marchello-Nizia et M. Lemieux<sup>15</sup> notent un fonctionnement différent de la syntaxe du sujet chez Christine de Pizan, dans un texte en prose et dans un texte en vers: pour fonder cette constatation, elles comparent *Le Livre du corps de Policie* et *Le Livre de Mutation de Fortune*, texte en vers. Les auteurs constatent que Christine antépose rarement l'objet nominal dans les énoncés déclaratifs et dans la majorité des cas l'objet antéposé est le pronom

---

<sup>14</sup> En parlant des exemples de constructions syntaxiques, Parussa (1997:582) observe une forte fréquence d'usage des tournures *imbriquées* dans le *Livre du corps de Policie* et le *Livre de Prudence*, tandis qu'on les voit rarement apparaître dans les textes narratifs ou descriptifs, tels que le *Livre des fais et bonnes meurs du sage roy Charles V*.

<sup>15</sup> M. Lemieux et Ch. Marchello-Nizia (1997:533).

ce: il s'agit d'énoncés du type de «Et ce nous afferme Valere (...)»<sup>16</sup>. Selon Ch. Marchello-Nizia et M. Lemieux<sup>17</sup> les constructions avec l'objet nominal antéposé (à l'exception du cas où l'objet antéposé est le pronom *ce*) telles que, par exemple ce fragment:

(6) **Icelles pensees** le bon prince aura en son cœur qui le deffendront contre l'elevacion d'orgueil et de descognoysance, mais non pourtant toutesfoys puisque Dieu l'a eslu a la charge de l'office de seignourie il couvient qu'il se y maintient mondainement par discretion morale. LPC, p. 17

(7) **Toutes teles choses** doit deffendre le bon prince, car elles sont contraires et repprouvables a la religion Christienne et peuvent estre cause de l'ire de Dieu et de la submersion des royaumes et contrees ou elles regnent (...). LPC, p. 22

n'étaient attestées ni dans *Roland*, ni dans la *Quête*.

Dans les textes en vers, l'antéposition de l'objet est plus fréquente que dans les textes en prose<sup>18</sup>. Ch. Marchello-Nizia et M. Lemieux notent également les cas où le sujet postposé suit l'objet nominal, comme dans l'exemple suivant:

(8) Item, aussi raconte **grande vertu, ycellui Valere**, entre les aultres princes Rommains d'ung vaillant homme consul nommé Fabricius (...). LPC, p. 38

Il semble que la structure objet nominal + verbe + sujet nominal apparaît plus fréquemment que Lemieux et Marchello-Nizia ne le constatent: il y a plus d'exemples de cette structure dans LCP. Citons quelques-uns:

---

<sup>16</sup> Lemieux et Marchello-Nizia (1997), sur un total de 55 objets nominaux exprimés dans un échantillon étudié (soit un extrait d'environ 800 verbes conjugués), ne trouvent que deux cas d'objets nominaux antéposés.

<sup>17</sup> M. Lemieux et Ch. Marchello-Nizia (1997:533).

<sup>18</sup> Ibidem, p. 534. Sur un total de 64 objets nominaux réalisés dans un échantillon comparable à celui du *Livre du corps de Policie*, 22 exemples comprennent l'ordre OnV:

Chacun veult sanz droit corriger (Il veut corriger chacun),

Si maine par leens tel noise

Qu'il semble que trestout y voise

Droitement ce dessoubs desseure, (...).

(9) Mais **tele paix** ne voulut mie consentir **le vaillant homme**, se Pirus ne delaissoit tout ce qu'il avoit conquis sur les Rommains et leur domaine. LPC, p. 38

(10a) **Ceste parole** conferme **le dit acteur Vägece** ou premier livre de chevalerie et dit ainsi en autres choses se on erre se peut corriger l'erreur ou faulfe (...). LPC, p. 126

(10b) **Ceste hystoire** traictent **pluseurs acteurs**, et mesmes Titus Livius. LPC, p. 158

Les auteurs trouvent prématué de parler de changements significatifs pour une époque en se limitant à quelques textes et surtout si les schémas OnV sont attribuables à la langue du texte plutôt qu'à un changement significatif dans l'ordre des mots<sup>19</sup>.

La langue de Christine de Pizan est celle de la Cour (elle a vécu presque toute sa vie dans ce milieu), mais les mots savants y sont fréquents. Elle affectionne les diminutifs dont elle sait faire un usage subtil: de ses œuvres lyriques, certaines peuvent constituer un trait «popularisant» venu d'anciennes chansons de femmes, à côté d'autres marques de style simple, tandis qu'elle recourt au registre le plus relevé de l'amour courtois. Dans ses œuvres en prose, elle use du style savant, et ses phrases longues et complexes sont souvent obscures, comme elle-même l'aperçoit dans *l'Avision*:

Adonc me pris a forgier choses jolies, a mon commencement plus legieres, et tout ainsi comme l'ouvrier qui de plus en plus en son oeuvre s'asoublisse comme plus il la fréquente, ainsi tousjours estudiant diverses matieres, mon sens de plus en plus s'imbua de choses estranges, amendant mon stille en plus grant soubtilleté et plus haulte matiere.

## Bibliographie

### Ouvrages de Christine de Pizan analysés

---

<sup>19</sup> Ibidem, pp. 544-5, la question que les auteurs se posent, est de déterminer dans quelle mesure la syntaxe particulière de l'objet telle que révélée par des fréquences d'utilisation dans quelques textes est significative d'une évolution qui peut être rattachée à la perte de V2. Elles se posent aussi la question s'il y a des étapes intermédiaires dans la perte de l'ordre V2 et si oui, comment l'évaluer du point de vue théorique et du point de vue quantitatif.

*Le Livre des fais et bonnes meurs du sage Roy Charles V*, (1936-40), éd. Suzanne Solente, Paris, Champion (SHF), 2 volumes.

The 'Livre de la Paix' of Christine de Pisan, (1958), éd. Charity Cannon Willard, 'S-Gravenhage, Mouton.

*Le Livre du corps de Policie*, (1967), éd. Robert H. Lucas, Génève, Droz (TLF, 145).

*Le Livre de Prudence Oeuvres poétiques*, 3 volumes, (1886), éd. M. Roy, Paris, Firmin-Didot.

Dictionnaires

*Dictionnaire Bibliographique des Auteurs de tous les temps et de tous les pays*, (1985), sous la rédaction de Bompani Laffont, vol. I, Bouquins, Paris, Robert Laffont.

*Dictionnaire des lettres françaises. Le Moyen Age*, (1992) sous la direction du cardinal Georges Grente, préparé par R. Bossuat, L. Picard et G. Raynaud de Lage, édition entièrement revue et mise à jour sous la direction de G. Hasenohr et M. Zink, Paris, Fayard.

Ouvrages et articles

Bruneau Ch., (1955), *Petite Histoire de la langue française*, Paris, Colin.

Combettes B., (1982), Une notion stylistique et ses rapports avec la syntaxe: narration et description chez Christine de Pizan, [in] *Le Génie de la forme, mélanges de langue et littérature offerts à J. Mourot*, Nancy, Presses Universitaires de Nancy, pp. 51-58.

Gay L. M., (1908-9), On the language of Christine de Pisan, phonétique et morphologie, [in] *Modern Philology*, VI, pp. 441-458.

Lemieux M. et Marchello-Nizia Ch., (1997), L'analyse quantitative en diachronie, [in] *Le Moyen Français. Philologie et linguistique. Approches du texte et du discours. Actes du VIII<sup>e</sup> Colloque International sur le moyen français* publiés par B. Combettes et S. Monsonégo, Paris, Didier, pp. 530-571.

Mourin L., (1952), *Jean Gerson, prédicateur français*, Bruges, Université de Gand, Faculté des Lettres, 113, pp. 385-426.

Parussa G., (1997), Rimoier et exposer. Quelques remarques sur la syntaxe de Christine de Pizan, [in] *Le moyen français. Philologie et linguistique. Approches du texte et du discours. Actes du VIII<sup>e</sup> Colloque International sur le moyen français*, publiés par B. Combettes et S. Monsonégo, Didier Érudition, Paris, pp. 573-593.